

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le quinze mars à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 9 mars 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de M. Anthony ZILIO,

Secrétaire de séance : Mme Emilie BLACHIER-BAIARDI

M. ZILIO	M. GABRIEL	Mme BOMPARD
M. VIGLI	Mme DAVID-GITTON	M. MALAPERT
Mme DESFONDS-FARJON	Mme PAGES	Mme FOURNIER
Mme ARNAUD	Mme JOUVE-LAVOLE	Mme CALERO
M. BLANC	M. BERNE	
Mme GUTIEREZ	Mme ROUBY	
M. AUZAS	M. MARROSU	
Mme BOUCLET	M. LAMIRAL	
M. SAEZ	M. LORANDIN	
M. RACAMIER	Mme BLACHIER- BAIARDI	
Mme AUTRAN-BLANC	M. RAOUX	
M. BERBIGUIER	M. MORAND	

Représenté(es) :

M. MARECHAL par M. ZILIO
Mme BOUCHE par M. VIGLI
Mme AMALLOU par Mme ROUBY
Mme NERSESSIAN par M. RAOUX
M. MICHEL par Mme BOMPARD

Absent :

QUESTION N° 1 – ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Il est proposé à l'Assemblée :

- de nommer Mme BLACHIER-BAIARDI , Secrétaire de Séance.

A l'Unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

Abstention(s) : Mme NERSESSIAN, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO

QUESTION N° 2 – SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2021 - PROCES-VERBAL - APPROBATION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 février 2021.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre : Mme NERSESSIAN, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MICHEL, Mme FOURNIER, Mme CALERO

QUESTION N° 3 – PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LA COMMUNE DE BOLLENE (P.D.A.) - RETRAIT

Il est proposé à l'Assemblée :

- de retirer la délibération n°DEL_2020_138 du conseil municipal, en date du 16 novembre 2020, relative à l'approbation du Périmètre Délimité des Abords des monuments historiques de la commune de Bollène,
- de reprendre la procédure au stade de l'enquête publique.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois, ainsi qu'une mention dans un journal diffusé dans le département.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 4 – ACTE RECTIFICATIF DE DEUX BAUX EMPHYTEOTIQUES - VILLE DE BOLLENE / SOCIETE FOURNISSEUR D'ENERGIE SOLAIRE (F.E.S.) - INSTALLATIONS PHOTOVOLTAIQUES - RUE HONORE DAUMIER ET RUE JEAN- FRANCOIS CHAMPOLLION

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver l'acte rectificatif des deux baux emphytéotiques à passer avec la société Fournisseur d'Energie Solaire (F.E.S.) représentée par M. Jean-Sébastien CHEVASSU,
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer l'acte rectificatif des deux baux emphytéotiques à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 5 – EQUIPEMENT NUMERIQUE ET INFORMATIQUE DES ECOLES ELEMENTAIRES PUBLIQUES DE BOLLENE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'EDUCATION NATIONALE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS DU PLAN DE RELANCE NUMERIQUE

Il est proposé à l'Assemblée :

- de déposer un projet avant le 31 mars 2021 dans le cadre de l'Appel à Projets du Plan de Relance Numérique,
- de construire un plan de financement sur deux années civiles et de déployer ces informatisations et numérisations des écoles sur deux années scolaires,
Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 6 – IMPASSE DU SAUZET SUR LE CANAL DE REALIMENTATION - GESTION, SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DE L'AQUEDUC - CONVENTION VILLE DE BOLLENE / COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE (C.N.R.) - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- d'adopter la convention valant constat de remise effective à la commune de la surveillance, de l'entretien et de la gestion de l'aqueduc de l'impasse du Sauzet (VC n° 3), à passer avec la Compagnie Nationale du Rhône (C.N.R.) aux conditions énoncées ci-dessus,
- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 7 – ENFOUISSEMENT DU RESEAU ORANGE - RUE ALPHONSE DAUDET - CONVENTION VILLE DE BOLLENE / ORANGE - ADOPTION

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- d'adopter la convention à passer avec Orange dans le cadre de la réalisation de travaux d'effacement et de mise en discrétion de câbles de communications électroniques à la charge financière de la commune aux conditions énoncées ci-dessus par le Rapporteur,

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier,

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 8 – DEPLOIEMENT DES PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE DES COMMUNES MEMBRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE (C.C.R.L.P.) - CONVENTION-CADRE DE MISE A DISPOSITION DE MATERIELS ENTRE LES COLLECTIVITES EN CAS DE CRISE

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le projet de convention-cadre de mise à disposition de matériels, spécifique au déploiement des Plans Communaux de Sauvegarde, dont les signataires sont la Communauté de Communes Rhône Lez Provence (C.C.R.L.P.) et ses communes membres,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution et au suivi de ce dossier, y compris l'annexe 3 relative à l'inventaire détaillé des matériels, une fois complétée,

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

QUESTION N° 9 – DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - EXERCICE 2021

Il est proposé à l'Assemblée :

- de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires relatif à l'exercice 2021, sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires annexé à la délibération.

Prend acte.
